

Dans ce numéro :

-  **Assemblée générale** 
-  **Enquête IESF** 
-  **2ème SUPMECA GOLF Trophy** 
-  **Enquête CGE** 
-  **Voitures de fonction** 
-  **Bravo les abeilles** 
-  **Les salariés à temps partiel** 
-  **Réunions de fin de cursus Paris et** 
-  **SUPMECA Paris à la croisière EDHEC** 
-  **Journée Nationale de l'ingénieur** 
-  **Les MOOC** 
-  **L'avis de la CTI sur SUPMECA** 
-  **Etre entrepreneur?** 

EDITO

Chères lectrices, chers lecteurs,

Avec cet opus 27, notre Newsletter entame vaillamment sa quatrième année !

Pour cet anniversaire, elle vous propose tout d'abord un compte rendu « à chaud » de l'AG, accompagné de la liste des nouveaux administrateurs et de celle des membres du bureau.

Elle relate ensuite les réunions de fins de cursus auxquelles notre association apporte une attention particulière. Le début de l'année, c'est aussi le temps des enquêtes et

chacun est invité à répondre à celles de l'IESF et de la Conférence des Grandes Ecoles.

D'autres articles vous attendent, qui, par leur variété, rendent compte de la vitalité de notre association et de ses membres. Nous vous laissons les découvrir et profitons de l'occasion pour rappeler que vos cotisations sont la principale ressource de notre association.

Bonne lecture !
Le comité de rédaction.



Assemblée générale du 8 mars 2014

L'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Supméca s'est tenue le samedi 8 mars dans les locaux de l'école. A l'ordre du jour : rapport moral et comptes de l'exercice 2013, projet d'activité et budget 2014, renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Lors de son rapport moral, le Président Jean-Pierre Paillard a présenté les actions mises en œuvre par chacune des Commissions de l'Association, en soulignant les faits marquants. Il a constaté que cette année 2013 avait été très riche pour l'Association dont il a salué l'efficacité de fonctionnement.

Beaucoup de nouveautés, notamment avec la Commission Elèves et Jeunes Anciens, nombreuses améliorations

dans l'Annuaire, à la fois dans la présentation des listes et la fiabilité des informations, renforcement de l'esprit de réseau, visible par le dynamisme croissant des régions, le regain des réunions de promotions et la participation à des événements comme le golf par exemple. L'ensemble bien soutenu par des efforts de communication constants.

Après avoir remercié tous les acteurs de l'année 2013, il a rappelé que l'Association pouvait s'appuyer sur de solides points forts : structure en bon ordre de marche et rajeunie, finances saines, bonne coopération



A NOTER DANS VOS AGENDAS



Mars 2014		Avril 2014		Mai 2014	
	Enquête CGE	3	Journée National de l'Ingénieur	23	Supméca Golf Trophy
	Enquête IESF	... - 13	Enquête IESF		

avec la Direction, outils de communication opérationnels, commissions très actives. Ces points forts constituent la base essentielle pour continuer et s'améliorer.

Pour 2014, les actions des Commissions s'inscriront dans un cadre général qui privilégiera : les efforts vers les jeunes promotions dans le but d'améliorer leur intégration dans le réseau, l'amélioration de notre base de données, la modernisation de notre site Web, l'animation des Anciens, dans ses différentes formes.

C'est dans cette perspective que les Présidents de Commissions ont pu détailler tour à tour les actions qu'ils avaient projetées. Michel Mirjol pour l'Annuaire, Aurélien Risso pour les relations Elèves et Jeunes Anciens, René Gras pour le Scientifique et Technique,

Christophe Sanglier pour la Communication, et Daniel Barus pour les relations avec les membres.

Il n'y a pas d'Assemblée Générale sans bilan ni budget. Ceux-ci ont été présentés et commentés par le Trésorier Hervé Rognon. Ils seront envoyés aux adhérents avec le compte-rendu complet de la réunion.

Celle-ci s'est terminée par le vote de renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Six nouveaux administrateurs font leur entrée au C.A. (promotions 1998 à 2011). Ce dernier comprend maintenant 24 membres, soit le nombre maximum prévu par les statuts. Sa première réunion s'est tenue le 10 mars 2014, à l'école, pour élire les membres du Bureau et former les équipes des Commissions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014

Pascale AZOU-BRIARD (C81)	René GRAS (C64-G))	Jean-Pierre PAILLARD (C71)
Fabien BARELIER (I00)	Vincent HERB (S12)	Josselin PETIOT (S06)
Michel BLANC-NOURRISEAU (I00)	Geneviève INGLEBERT (G)	Muriel QUILLIEN (S91)
Raniya BOUABIB (S11)	Pierre LEMANCEL (S12)	Mohammed RADDADI (C86)
Satia CAUTAIN (S09)	Henri-Paul LIEURADE (C67-I68)	Aurélien RISSO (S12)
Philippe DE LAVERNETTE (S08)	Jean-Jacques MAILLARD (C72)	Franck RENAUD (S06)
Richard DUSSIOT (I87)	Michel MIRJOL (C71)	Hervé ROGNON (S09)
Paul GAÏANI-PORQUET (S12)	Grégoire OHANNESSIAN-CARON (S06)	Christophe SANGLIER (S09)

BUREAU 2014

Président	Jean-Pierre PAILLARD (C71)	Présidents de Commissions	Annuaire	Michel MIRJOL (C71)
Vice-Président	Henri-Paul LIEURADE (C67-I68)		Elèves et Jeunes Anciens	Aurélien RISSO (S12)
Secrétaire Général	Philippe de LAVERNETTE (S08)		Membres	Paul GAIANI-PORQUET (S12)
Trésorier	Jean-Jacques MAILLARD (C72)		Scientifique et Technique	René GRAS (C64 - G)
			Communication	Christophe SANGLIER (S09)

Intervention de Jean-Jacques MAILLARD



Depuis le début 2013, Supméca, IESTI et ENSEA, les 3 écoles qui constituent le Collégium, se sont lancées dans un certain nombre d'actions communes et des résultats tangibles peuvent d'ores et déjà être constatés dans différents domaines :

Recherche :

- Regroupement de 3 laboratoires (dont le LISMMMA de Supméca) au sein d'un nouveau appelé « QUARTZ ».
- Financement de thèses sur les fonds propres du Collégium dont une première en 2013 avec l'objectif de 3 en régime stabilisé.

Formation :

- Développement des projets d'ingénierie collaborative « PLACIS », qui associent autour d'un projet commun, des étudiants et des enseignants des 3 écoles, des industriels et des étudiants d'universités étrangères.
- Harmonisation des règlements des études, pour faciliter les échanges d'étudiants entre les 3 écoles,

qui pourraient déboucher à terme sur une harmonisation des cursus.

- Contrat-cadre de collaboration et d'échange d'étudiants entre le Collégium et la principale Université de Technologie de Turquie.
- Projet commun de mise en place d'un logiciel de scolarité pour 2014.

Relations Entreprises :

Organisation du forum des Entreprises. L'édition 2013, organisée à Supméca, a accueilli plus de 40 Sociétés et plus de 700 étudiants des 3 écoles. L'édition 2014 se déroulera dans les locaux de l'ENSEA.

Communication :

- Création d'un nouveau site du Collégium en 2014, avec l'objectif principal d'attirer vers lui des étudiants et chercheurs étrangers.
- Organisation en lieu et place de chacune des 3 écoles, des salons destinés aux étudiants et élèves des classes préparatoires.

Etudiants :

Première participation commune aux élèves des 3 écoles au concours de robots « ROBAFIS ». L'équipe a remporté le 2ème prix sur une vingtaine d'équipes.





L'enquête de l'IESF 2014: c'est parti!

Comme chaque année, Ingénieurs et scientifiques de France (IESF) organise une grande enquête auprès de tous les ingénieurs, avec plus de 40 000 réponses l'année dernière.

L'enquête comportera une première partie "express" qui ne vous prendra que 5 minutes.

Les répondants recevront gracieusement un document électronique complet détaillant les résultats, ainsi que l'accès gratuit à un outil de calcul en ligne de son salaire.

Cette enquête permettra à chacun de mieux se positionner au plan de la rémunération, de mieux cerner les évolutions et opportunités de carrière. Si nous

sommes assez nombreux à répondre, une extraction et une analyse spécifique de la population des diplômés de l'école seront faites par l'IESF.

Le nombre de réponse est aussi un élément important dans le poids de SUPMECA et de l'IESF qui défend les intérêts des ingénieurs.

Vous avez jusqu'au 13 avril pour répondre.

Pour répondre, il vous suffit de vous rendre sur le site : <http://www.justclic-enquete.org/iesf2014/index.html>

Identifiez-vous avec ce login : SUPMECA

et ce mot de passe : CM005ZG

Nous comptons sur vos réponses !



2ème SUPMECA GOLF Trophy : 23 mai 2014

Les participants à la première édition de la compétition amicale de Golf en 2013 avaient fortement souhaité que l'évènement soit renouvelé. C'est chose faite !

Et c'est donc le vendredi 23 mai que pourront se retrouver tous ceux qui sont tentés par une journée Golf :



novices, débutants ou confirmés.

Cette année, le 2ème Supméca Golf Trophy se déroulera à Forges Les Bains en banlieue sud-ouest de Paris, en pleine vallée de Chevreuse.

Uniquement réservée aux anciens de l'école et leurs conjoints, la compétition se déroulera sur toute la matinée. Pendant le même temps, pour les débutants, une initiation sera prévue sur le practice, avec un Pro et un animateur Supméca.

C'est une journée complète à laquelle il faut s'attendre : arrivée de

bon matin (très bon matin), petit déjeuner, Golf, cocktail, déjeuner, remise des récompenses, et bonne humeur.

Notez bien la date : c'est un vendredi. Il va falloir poser un congé ou une RTT !

Les inscriptions seront ouvertes en avril. Une information spéciale sera donnée à ce moment. Mais déjà une très bonne nouvelle : même prix que l'an dernier et toujours une remise pour les adhérents à l'Association.



Promos 2009 à 2013 à vos claviers!

En plus de l'enquête de l'IESF, les promotions 2009 à 2013 ont reçu une invitation par mail à répondre à l'enquête de la CGE (Conférence des Grandes Ecoles). Cette enquête permet d'avoir un retour sur l'insertion des jeunes diplômés de Supméca. Elle se déroule jusqu'à fin mars.

C'est un instrument de référence dans la connaissance de l'insertion professionnelle des diplômés. Il

permet notamment d'évaluer l'adéquation de la formation fournie par Supméca avec le marché de

l'emploi, de situer notre école et, par voie de conséquence, votre diplôme par rapport aux autres.

Nous vous invitons à participer pour donner la bonne mesure de la qualité de nos diplômés !



Véhicules de fonction

Le saviez-vous : le salarié doit être remboursé sans condition

Si vous utilisez une voiture à titre professionnel, le remboursement par l'Entreprise des frais professionnels engagés par le salarié ne peut pas être conditionné au respect préalable des objectifs commerciaux qui lui ont été fixés. La clause subordonnant le versement d'une indemnité véhicule à la réalisation d'un chiffre d'affaires équivaut, si l'objectif n'est pas atteint, à une sanction

pécuniaire. Ce que la loi interdit formellement.

L'utilisation à titre privé d'un véhicule mis à disposition par l'employeur ne constitue pas un avantage en nature, imposable, lorsque le salarié doit le restituer en fin de semaine et durant ses congés payés.





Bravo les abeilles !

Dans notre Newsletter de juillet nous évoquions l'arrivée de ruches sur le Campus de Supméca Saint-Ouen... les résultats ne se sont pas fait attendre : la première récolte de miel a eu lieu en juin ; elle a permis de mettre en pot environ 28 kg de miel. Mais les premières véritables "miellées", ont eu lieu en septembre. L'association « Le Rucher de SUPMECA » a pu recueillir le fruit du travail estival des abeilles. Pas moins de 130 kg de miel ont pu être de nouveau extraits des rayons, après désoperculation (retrait de la pellicule de cire fermant les rayons), puis passage par une centrifugeuse des cadres et enfin filtrage.

On peut rappeler que l'association rassemble une quinzaine de membres : élèves, professeurs et personnes de l'administration. L'expertise de certains, la formation que d'autres ont suivie et la bonne volonté de tous as-



surent la pérennité de l'expérience, tout en favorisant l'esprit d'équipe.

En savoir plus : christel.compagnon@supmeca.fr



Les salariés à temps partiel

Selon un rapport du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), il y a actuellement 18,6% des salariés (4,2 millions de personnes), qui travaillent à temps partiel. C'est trois fois plus qu'au début des années 1970. Si les années 2000 ont marqué une accalmie, le temps partiel continue toujours de progresser.

Signe, selon l'étude, qu'il est désormais plus un élément structurel de l'organisation du travail qu'un outil conjoncturel d'adaptation à la demande, huit salariés à temps partiel

sur dix sont en CDI, et 40% ont plus de dix ans d'ancienneté.

Le travail à temps partiel est porté par l'essor du secteur tertiaire, renforcé par la flexibilisation du travail. Il concerne avant tout les femmes, qui occupent 82,5% des emplois concernés. Ce serait le fruit de leur surreprésentation dans les secteurs les plus utilisateurs (distribution, garde d'enfants, propreté, ...), de leur sous-qualification, mais aussi de certains stéréotypes les « prédisposant » à occuper certains types d'emplois. Pourtant, les don-



nées brutes indiquent que 2/3 de ces emplois sont choisis et non subis. Pour le CESE, cela minimise une certaine réalité : ce choix est souvent dicté par des contraintes (garde d'enfants en priorité), ou choisi pour compléter un autre temps partiel « subi », ou pour privilégier la carrière de l'homme au sein du couple.

Au-delà des données, le CESE évoque aussi la nécessité de lutter contre les temps partiels « excessifs ». Il existe encore une « pauvreté de l'emploi ». Et 14,5% des salariés à temps partiel travaillent moins de 15 heures par semaine, malgré la loi de juin 2013 (24h minimum par semaine).

Profil des salariés à temps partiel

Selon le diplôme		Par tranche d'âge	
Sup. à BAC+2	14,90%	15 à 24 ans	26,60%
BAC+2	16,90%	25 à 49 ans	16,70%
Niveau BAC	19,80%	50 à 54 ans	18,70%
Inférieur à BAC	23,80%	55 ans ou plus	24,60%
Aucun	24,60%		





Réunions de fin de cursus à Paris et Toulon, promotion 2014



Le début de l'année est un moment important pour les étudiants de 3ème année de Supméca, la future promotion 2014, puisqu'il correspond aux derniers cours à l'école et au début de leurs stages de fin d'études.

Comme chaque année maintenant, notre Association est allée à la rencontre de ces étudiants en organisant une réunion de fin de cursus, afin de leur apporter des informations nécessaires à une bonne entrée dans la vie active et de présenter notre Association à travers ses services et actions.

Ces réunions ont eu lieu respectivement le vendredi 24 janvier dans les locaux de Supméca Paris, réunissant près de 70 élèves, et le mercredi 26 février dans les nouveaux bâtiments de Supméca Toulon, avec deux-tiers de la promotion.

Pour ces deux réunions, Jean-Pierre Paillard (C1971 - Président de l'Association) a commencé par présenter aux étudiants le marché de l'emploi, notamment celui des ingénieurs. Il a confirmé aux étudiants les atouts de leur formation et a présenté les statistiques sur les dernières promotions sortantes (salaires, évolutions, secteurs d'embauches, ...).

Aurélien Risso à Paris (S2012 - Président Commission "Elèves et

jeunes anciens") et Christophe Sanglier à Toulon (S2009 - Président Commission "Communication") ont ensuite présenté l'Association aux étudiants à travers ses services et sa structure. Lors de cette présentation, les étudiants ont pu prendre connaissance des différentes ac-

bonne entrée dans le monde professionnel, notamment sur les techniques de recherche d'emploi et d'entretien. Yves Le Guennec et Julian Durand (S2009) ont fait de même et ont profité de ce moment pour rappeler l'intérêt de maintenir un lien solide au sein de la promo-



Réunion fin de cursus à Toulon

tions de l'Association (annuaire, site web, groupes régionaux & internationaux, cellule emploi, événements organisés avec les étudiants et membres, enquêtes, ...) et comprendre son fonctionnement.

Plusieurs jeunes anciens ont ensuite été invités à partager leurs expériences.

A Paris, Pierre Lemancel (S2012) a donné quelques conseils pour une

bonne entrée dans le monde professionnel, illustré par l'organisation du RetrouWei (réunion annuelle, depuis 3 ans, des diplômés de 2009). A Toulon, Anthony Rolland, Romain Combeau (S2010) et Xavier Vautrin (S2011) ont chacun évoqué comment ils étaient arrivés au poste qu'ils occupent actuellement, et comment ils le vivent, tout en donnant de multiples conseils pratiques de comportements à adopter face à des recruteurs.



Réunion fin de cursus à Paris

Enfin, intervenants et étudiants ont pu discuter lors d'un buffet offert par l'Association. Ce moment convivial a permis aux étudiants et aux intervenants d'échanger librement autour des diverses questions, telles que les points forts de la formation Supméca (vue de l'extérieur), l'évolution des carrières, obtenir plus d'informations sur l'Association, ...

Les étudiants ont tous été très satisfaits des informations apportées, qu'ils ont jugées utiles et intéressantes, et donnant confiance.





SUPMECA PARIS à la Croisière EDHEC

Le Club Supméca Voile est une association constituée de 8 étudiants de Supméca Paris, passionnés des sports nautiques, qui souhaitent participer à la course croisière de l'EDHEC, accompagnés d'un skipper expérimenté.

Ce rassemblement nautique est le plus important d'Europe avec près de 3000 participants et attire chaque année près de 10000 visiteurs. Pour cette 46ème édition, l'évènement se déroulera du 26 avril au 2 mai prochain aux Sables d'Olonnes.

Cette régata consiste à affronter 200 autres voiliers de 20 nationalités différentes. Parallèlement à cette rencontre d'envergure, ce ne sont pas moins de 1000 sportifs qui foule-

ront les terres vendéennes par le biais d'épreuves de toutes sortes.

Afin de participer à cet évènement, nos étudiants ont mis en place plusieurs évènements pour financer la course (location du bateau, inscription à la course, logistique, ...) et sont à la recherche de sponsors en leur proposant des supports visuels à intégrer au bateau (voir tableaux pour le financement).

Les étudiants doivent encore réunir 3000 € pour compléter leur budget qui s'élève à 7000 €.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le Club Supméca Voile :



geoffroy.lucas@edu.supmeca.fr

ou

eugenie.ducluzaux@edu.supmeca.fr

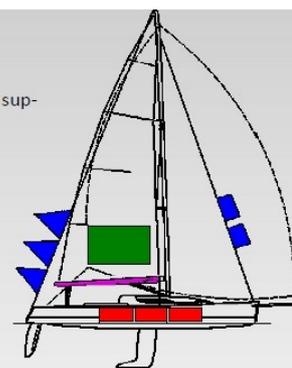


Pack exclusivité	Couverture complète du bateau Flocage sur polos et vestes de quart	9540€
Pack intermédiaire	-Couverture de la coque -Couverture de la baume -Un fanion	4600€
Quart de coque	-Votre visuel sur un quart de la coque	1000€
Fanion	-Votre visuel sur un fanion accroché quand le bateau est au port	500€
Voile	-Votre visuel sur la voile	600€/m ²

Le bateau

Nous vous proposons différents supports visuels sur le bateau:

- la **voile**
- la **coque**
- la **baume**
- les **fanions**



Flashez le QRcode, ou rendez-vous sur www.facebook.com/pages/Supmécavoile/211939402329169



Journée nationale de l'ingénieur 2014 : « Innover, Entreprendre »



Le 3 avril aura lieu la deuxième journée nationale de l'ingénieur, organisée par l'IESF. Dans le but de mettre en relief l'innovation, l'industrie et plus généralement l'entreprise et encourager les ingénieurs à s'engager dans la vie publique, des manifestations auront lieu dans plus de 28 villes en France autour du thème "Innover, Entreprendre".

La grande majorité des ingénieurs sont des artisans du progrès mal connus.

C'est donc pour les mettre dans la lumière de cette activité créatrice de valeur et d'avenir, et leur permettre d'échanger sur leur projet et expériences dans l'innovation et l'entrepreneuriat que sont fait ces différents rassemblements.

Nous ne pouvons détailler tous les évènements, donc pour plus d'informations et pour participer rendez vous sur :

<http://www.iesf-jni.org/>





Les MOOC, une université 2.0 : un tournant éducatif ?

Qu'est-ce que les MOOC ?

Les MOOC (Massive Open Online Courses) sont des formations ouvertes à tous et qui s'effectuent à distance en télé-enseignement. La majorité sont gratuits, mais dans de nombreux cas l'obtention d'une certification est payante.

Les différences entre le e-learning et l'apprentissage classique :

Contrairement à un enseignement classique, les MOOC ont pour principale caractéristique leur interactivité. Celle-ci a pour but de constituer de véritables communautés autour des cours dispensés et souvent les élèves doivent échanger autour du sujet sur des forums ou des wikis, voire réaliser des tâches en commun.

Qu'obtient-on à l'issue d'un MOOC et comment le valoriser auprès d'un recruteur ?

Pour le moment, les MOOC ne permettent pas d'obtenir un diplôme avec notamment valorisation via des crédits ECTS (à l'exception de rares cas comme celui de Mines-Télécom). Cependant à l'issue de ces cours, un certificat peut être dispensé par l'établissement suite à une évaluation. Le sérieux de l'établissement dispensant la formation ainsi que le certificat garantissent que la personne a bien suivi le cours et en a acquis le contenu. Malgré un impact encore difficile à évaluer sur les recruteurs, les MOOC ont à minima l'intérêt d'attirer

leur attention sur les CV voire de montrer l'autonomie et les facultés d'initiative des candidats.

Pourquoi suivre un MOOC ?

Suivre un MOOC n'est un pas en soi, mais permet plutôt de viser de nouveaux objectifs via des formations gratuites et sans difficultés d'accès, ceci tout en poursuivant son activité professionnelle. On peut ainsi enrichir sa culture, se former sur des sujets pour les aborder en entreprise voire se préparer à un changement de poste ou attirer l'attention de recruteurs au milieu des piles de CV classiques !

Quelques MOOC pouvant vous intéresser :

- Cours gestion projet Rémi Bachelet : gestiondeprojet.pm/mooc-gestion-de-projet
- Entrepreneuriat :
 - * Entrepreneurship 101, who is your customer ? (MIT).
 - * Effectuation, l'entrepreneuriat pour tous (EM Lyon).
 - * Financer son entreprise (OpenClassrooms).
- Nouvelles technologies :
 - * La fabrication numérique (Institut Mines Télécom).
 - * Les plate-formes officielles rassemblant des grandes écoles : Ocean, Open Education Europa, France Université Numérique.

Source : Challenges



L'avis de la CTI sur SUPMECA



L'avis définitif relatif à l'habilitation de l'Institut de mécanique de Paris (SUPMECA), à délivrer des titres d'ingénieur diplômé a été publié par la CTI. La synthèse de cet avis est introduite par la reconnaissance de l'identité de l'Ecole :

« Héritière d'une culture de professionnalisation, Supmecca affirme sa volonté de maintenir un ancrage fort en mécanique, afin de faire référence dans ce domaine. Les développements récents de l'école sont en conformité avec cet axe stratégique qui gagnerait à être mieux formalisé. »

Parmi les huit points forts retenus, nous citons précédemment « le dynamisme des anciens élèves et l'implication des élèves dans la vie de l'école ». On peut y ajouter les points suivants :

- la qualité des diplômes par une bonne employabilité

- la qualité du recrutement des élèves-ingénieurs
- la proximité avec le monde industriel
- L'adossement de la formation au laboratoire de recherche, dans le secteur de l'ingénierie systèmes

Parmi les points à améliorer, on peut mentionner, en particulier :

- l'état du patrimoine qui devient problématique
- les charges horaires excessives des personnels enseignants-chercheurs
- le faible développement de la formation continue
- un déficit de communication avec les élèves

En conséquence, la CTI a émis « un avis favorable pour une durée de 5 ans* », à compter du 1er septembre 2014, à l'habilitation de SUPMECA à délivrer les titres d'ingénieur diplômé, en formation initiale, sous statut étudiant et sous statut d'apprenti.

* C'est maintenant la durée maximale de l'habilitation, qui était de 6 ans auparavant





Etre entrepreneur ?

Beaucoup y ont pensé, mais comment savoir si l'on est fait pour cela ?

Voilà 6 questions que vous pouvez-vous poser et qui peuvent déjà vous aider à évaluer votre capacité à exercer ce métier.

Aimez-vous prendre des risques ?

L'entrepreneuriat implique de vivre dans l'incertitude. Si vous la fuyez dans votre vie, renoncez à devenir entrepreneur.

Avez-vous le goût de l'indépendance ?

Un entrepreneur doit prendre seul de nombreuses décisions au quotidien et les assumer. Si vous faites confiance à vos intuitions et ne redoutez pas l'échec, le métier peut vous convenir



Etes-vous persuasif ?

Si vous n'êtes pas capable de convaincre clients, employés et partenaires éventuels, le métier d'entrepreneur sera pour vous un gros challenge. Si au contraire vous aimez parler en public, savez engager la conversation facilement, bâtir des arguments convaincants, vous pourrez faire de votre idée un succès.

Maîtrisez-vous l'art de la négociation ?

Au démarrage de votre business vous allez devoir négocier à peu près tout : les termes d'un contrat commercial, les taux d'intérêt d'un prêt, ... Mieux vaut donc faire preuve en la matière d'un réel talent pour économiser de l'argent.

Etes-vous créatif ?

Trouvez-vous facilement de nouvelles idées ? Imaginez-vous de nouvelles solutions quand surgissent des difficultés ? Un entrepreneur doit penser de manière créative, savoir saisir les opportunités qui s'offrent à lui.



Avez-vous le soutien de vos proches et un bon réseau professionnel ?

Avant même de démarrer votre business, il faut pouvoir compter sur une solide structure d'appui. Assurez-vous du soutien moral de votre famille, de vos amis. Le premier mois vous allez devoir prendre des décisions importantes. Si vous n'avez pas un réseau professionnel capable de vous aider dans vos démarches, cherchez un parrain : un chef d'entreprise aguerri qui pourra vous servir de mentor.

Source : L'entreprise



Cotisation 2014 - Comment la régler ?

- Par chèque, à l'ordre de « Association Supméca », envoyé au secrétariat de l'Association
- En ligne, avec le N° de carte bancaire. Dès le paiement, un mail confirme la réception. Se connecter sur le site de l'Association : <http://www.supmeca.com/>
Cliquez sur la barre de choix « cotisations ». Puis laissez guider après avoir cliqué sur le bouton « Achetez maintenant ».

Tarifs 2014 - Exercice du 1er janvier au 31 décembre		
Diplômés (selon promotions)	2011, 2012, 2013	30 Euros
	2010 et avant	60 Euros
	Plus de 65 ans au 1er janvier	45 Euros
	Soutien	> 100 Euros
Juniors	Etudiants Supméca	5 Euros

Une question, un article, une suggestion, ... :

redaction@supmeca.com



Comité de rédaction :

Paul GAÏANI-PORQUET, Henri-Paul LIEURADE, Jean-Pierre PAILLARD, Christophe SANGLIER, Romain ZIMMERMANN

Association SupMéca 3, rue F. Hainaut 93400 St-Ouen
site internet : www.supmeca.com